

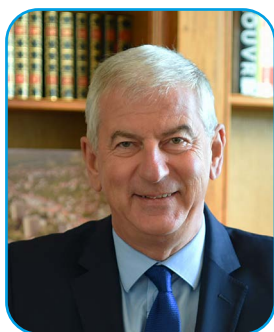
MARNE ET GONDOIRE

L'actualité de la communauté d'agglomération

HEBDO

N°180 - 15 avril 2023

PRÉSIDENT DIXIT



Plus que de déclarations et de sentences faciles, la transition écologique doit se composer de réalisations. C'est ce que nous tâchons de faire avec nos partenaires et tous ceux qui sont motivés pour agir. Le mouvement est lancé et nous comptons bien l'amplifier encore.

Jean-Paul Michel

DANS CE NUMÉRO



Le financement participatif du réseau de chaleur est ouvert



Comment cure-t-on un étang en douceur ?

Investissez dans notre réseau de chaleur !

C'est ce samedi que s'ouvre le financement participatif du réseau de chaleur de Marne et Gondoire. Une manière d'associer la population à cet investissement majeur pour l'environnement.

Titulaire de la délégation de service public du réseau de chaleur intercommunal à Lagny et Saint-Thibault, la société Dalkia lance un emprunt rémunéré de 400 000 euros auprès des habitants de Marne et Gondoire pour en financer le déploiement. Ce montant représente moins de 2 % des 28 millions d'euros que doit investir au total cette filiale à 100 % d'EDF dans l'opération (avec toutefois une subvention de l'Ademe). Mais pour Nicolas Quenzer, responsable de l'agence Réseaux de chaleur et de froid Île-de-France de l'énergéticien, l'essentiel n'est pas là : «L'objectif n'est pas tant de lever des fonds que de faire connaître l'opération et d'y impliquer les habitants qui le souhaitent. Certaines personnes investissent des petits montants dans ce type d'opération, 100 euros par exemple. Plus pour le geste en faveur d'un projet local pour l'environnement que pour le gain généré par le taux d'intérêt de l'emprunt.»

Si au 1^{er} mai le montant de 400 000 euros n'est pas atteint, le financement participatif sera ouvert à l'ensemble des particuliers en Île-de-France. Mais Nicolas Quenzer ne pense pas que cela sera nécessaire, au vu des expériences déjà menées avec d'autres collectivités : «En général, la collecte est



vite bouclée. Ces financements participatifs marchent bien.»

Alors, outre la volonté d'épargner, pourquoi s'associer à ce projet ? «Le réseau de chaleur est l'outil numéro un pour décarboner un territoire», plaide Nicolas Quenzer. Ça, Marne et Gondoire l'a bien compris : l'agglomération est à l'initiative du projet et porte l'opération en association avec le Sietrem. C'est en effet l'incinération des déchets ménagers qui fournira la vapeur nécessaire pour porter à une température oscillant entre 70 et 90°C l'eau qui circulera dans les 18 km de canalisations, entièrement isolées thermiquement et fonctionnant en circuit fermé. Une usine attenante au Sietrem fournira à partir de biogaz, un appoint de 8 % de l'énergie nécessaire, particulièrement utile lors des d'arrêts techniques des incinérateurs. Ce biogaz sera en grande partie issu de l'usine de méthanisation du SIAM en cours de construction à quelques centaines de mètres de là, dans la zone d'activité Marne et Gondoire à Lagny.

Mais le gain environnemental viendra surtout de la consommation de gaz qu'évitera le déploiement du réseau. «Nous avons identifié les bâtiments fonctionnant au gaz pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Ce



Tracé du réseau à Saint-Thibault et Lagny

sont ceux-là qui sont compatibles pour être raccordés au réseau de chaleur». Soit au total à Saint-Thibault et Lagny, 3500 logements, 30 établissements scolaires et publics et 3 entreprises. Autant de bâtiments dont les circuits de distribution internes fonctionnent à l'eau. Il suffit donc d'y remplacer la chaudière à gaz par une sous-station raccordée aux canalisations du réseau de chaleur. «Les automates de réglages sont en revanche conservés. Les copropriétaires gardent ainsi la main sur les réglages de température. La sous-station adapte la température de l'eau à la température désirée dans les logements.» Au total, ce seront 47 000 mégawatts-heure de consommation de gaz qui seront économisés chaque année, donc 16 000 tonnes de CO₂ qui ne seront plus rejetées dans l'atmosphère. L'équivalent de ce qu'absorberait une forêt de la surface de Lagny. Car l'habitat est l'un des tous premiers secteurs émetteurs de CO₂.

Outre l'effet massif de décarbonation, l'autre raison de s'intéresser à ce réseau est liée au pouvoir d'achat. Le prix du kWh fixé dans le contrat de délégation de service public est largement inférieur à celui du gaz, «de 40 % par rapport au cours actuel du gaz», selon Nicolas Quenzer.» En outre, hormis une indexation sur l'inflation, ce prix sera stable. Ce qui est appréciable vu la volatilité des cours des énergies fossiles.

Les travaux ont commencé le 20 février pour une mise en service des premiers tronçons en fin d'année, puis en 2024 et 2025 pour les suivants. La connexion avec le réseau de chaleur de Bussy-Saint-Georges (qui fonctionne actuellement avec une chaudière biomasse) devrait être effective l'année prochaine. Et Nicolas Quenzer nous annonce fièrement qu'une première copropriété de Lagny a voté en assemblée générale la veille (jeudi) le raccordement au réseau.

Ce réseau pourrait-il être encore étendu ? «La limite n'est pas technique mais économique, précise Nicolas Quenzer. L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) définit un ratio entre le nombre de bâtiments raccordés et la longueur de canalisations nécessaires. En-dessous d'un certain seuil, elle ne subventionne pas car l'investissement n'est plus compétitif par rapport aux autres énergies.» Un petit village excentré ne sera donc a priori pas éligible. Mais Marne et Gondoire n'en est qu'au début de sa transition énergétique...

*Une visioconférence sur le financement participatif et le réseau de chaleur sera donnée le jeudi 20 avril de 18 h à 19 h. [S'inscrire](#)
[Souscrire en ligne à l'emprunt sur lendosphere.com](#)*

Cure de jouvence pour les étangs de Bussy

Marne et Gondoire fait procéder actuellement au retrait des sédiments des étangs du Petit Bois et Sainte-Colombe à Bussy-Saint-Georges selon une méthode écologique.

Curer un étang ne se fait pas sans astuce si l'on veut préserver son éco-système. À la drague lourde (vider l'étang et racler le fond à la pelle mécanique), mieux vaut préférer les manières douces. Celles-ci consistent à mettre à l'eau, sur un canot à flotteurs pneumatiques, une puissante pompe de relevage que l'on descend au fond de l'eau pour aspirer les sédiments.

La société *Routes et chantiers modernes* avait éprouvé cette technique émergente l'année dernière sur l'étang des Brisaciens à Collégien. Une première réussie et donc renouvelée depuis décembre dans deux étangs du centre-ville de Bussy-Saint-Georges. Objectif de la communauté d'agglomération à terme : redonner à l'ensemble des bassins du territoire dont elle a récupéré la gestion, leurs pleines capacités de rétention des eaux pluviales.

À Bussy, les relevés topographiques des géomètres ont révélé des couches de sédiments de 30 cm à 1 mètre d'épaisseur. Il faut dire qu'il y a bien longtemps qu'aucun curage n'avait été fait. «Un habitant m'a montré des photos du dernier curage, qui datait selon lui d'il y a trente ans», nous dit Thibault, un agent du chantier qui manœuvre avec une télécommande la pompe de relevage depuis la rive de l'étang du Petit Bois. «C'est comme une voiture télécommandée, en plus gros.»



Le tuyau traverse la chaussée depuis le canot pour acheminer les sédiments à la station de traitement provisoire installée au bord de l'étang Sainte-Colombe. Là, un crible rotatif retire les feuilles, bois, plastiques et autres déchets de plus de 4 cm de la boue. Celle-ci est ensuite homogénéisée dans une cuve avant d'être séchée dans une centrifugeuse. «Nous réduisons ainsi de moitié le volume des sédiments avant leur transport en centre de recyclage», nous explique le chef de chantier Vincent Rolland, qui remplit «entre une benne et un quart de benne suivant les jours». Car tout dépend de la densité des sédiments. Si le curage de l'étang du Petit Bois est quasiment terminé, celui de l'étang Sainte-Colombe devrait prendre encore quelques semaines. L'équipe attend en effet une nouvelle pompe équipée d'une sorte de vis sans fin. En tournant à l'horizontale sous la bouche d'aspiration, celle-ci devrait permettre de délayer la couche dure qui fait de la résistance actuellement. «On ne sait pas encore précisément le temps que cela prendra. C'est un domaine nouveau, donc on acquiert de l'expérience au fur à mesure des chantiers. Mais cela devrait être terminé à la fin du mois», précise Vincent Rolland.

Pendant ce temps, Thibault continue paisiblement son travail, télécommande en main, sur la rive de l'étang du Petit Bois. S'il

ACTUALITÉ

a apprécié le premier mois cette mission plus reposante que les chantiers habituels, il commence à trouver les journées un tantinet plan-plan. «Dans les travaux publics, on est habitué à ce que ça bouge.» Mais les poissons et autres hôtes de ces lieux ne lui seront jamais assez reconnaissants de cette quiétude préservée.



VU



Marne et Gondoire participe aux Jeux olympiques en aménageant entre Saint-Thibault et Montévrain une section de la piste cyclable qui reliera Paris à Val d'Europe. Les travaux ont débuté le 3 avril boulevard Georges Pompidou dans les hauts de Lagny et rue Ferraille à Conches et seront achevés en fin d'année. En fin d'année, EpaMarne entamera la piste reliant Torcy à Chanteloup. Ces pistes font partie du réseau RER Vélo lancé au niveau régional pour développer les mobilités douces à l'occasion des JO.

Des habitantes engagées pour le réemploi

L'absence de recyclerie à Marne et Gondoire : un manque bientôt comblé par une conjonction de volontés.

Élise Chantin fait partie de ces personnes qui estiment avoir, de par leurs actions quotidiennes, un rôle à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique. L'idée de développer une recyclerie dans sa ville, Bussy-Saint-Georges, lui est venue en faisant le bilan global de ses déplacements en voiture à la ressourcerie de Meaux, et en réfléchissant à son empreinte carbone en général. En 2020, elle crée l'association *La Recyclerie de Bussy* qui organise depuis l'année dernière des friperies nomades.

Élisabeth a récemment rejoint les 20 bénévoles de l'équipe. «J'étais conseillère en économie sociale et familiale et menais à ce titre des ateliers cuisine et couture», explique-t-elle, ciseaux en main. La retraite a incité cette Buxangeorgienne à partager son savoir-faire. «J'ai proposé des cours de couture, mais il n'y avait pas beaucoup de demandes, alors quand j'ai eu connaissance de ce projet, j'ai décidé de le rejoindre.» Un renfort précieux pour pouvoir confectionner la multitude d'objets en textile qu'envisage Élise. Pour cela, les vêtements usés sont découpés et classés par tissu pour bientôt fabriquer coussins, sacs, cache-pots ou encore décorations de Noël. Seules les fibres les plus abîmées sont données à la filière de recyclage *Le Relais* pour servir d'isolation. Bref, comme dans la nature, rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. En septembre, l'association emménagera dans des locaux mis à la disposition par la mairie, rocade de la Croix-Saint-Georges. «Ce projet de recyclerie est un engagement de la



Élise, Christine et Élisabeth (assise)

municipalité qui vient étoffer la politique éco responsable de la ville», explique Édouard Leroy, conseiller municipal et vice-président du Sietrem.

Cet espace permettra à l'association d'élargir sa collecte aux livres, petits jouets, jeux, petits meubles, bibelots et autres objets. Mais aussi de débiter une activité de fabrication de petits meubles et de réparation d'appareils électriques. Une mise en pratique de l'économie circulaire. «Notre recyclerie participe au mouvement de moins jeter et plus réutiliser pour réduire notre consommation», argue Élise Chantin qui fait aussi partie du CAC40... de Marne et Gondoire, où elle représente l'AMAP *Les Paniers de Bussy*.

Le CAC40 est un groupe de citoyens constitué il y a deux ans par l'agglomération pour inspirer son effort de transition énergétique. «Le fonctionnement est maintenant rôdé. Au départ, nous étions répartis par groupe de travail, ce qui était trop cloisonné. Désormais, nous sommes tous invités aux réunions qui se rapportent à la transition écologique et nous voyons entre nous qui y va. Les Ateliers de la refondation (*organisés par l'État et l'agglomération en janvier*) sont pour moi exactement ce qu'il faut faire : réunir citoyens, politiques, entreprises, et organismes publics pour discuter ensemble». Un des mérites du CAC40 est aussi d'avoir mis en relation des habitants engagés, motivés pour faire des choses ensemble. « Nous avons un groupe de discussion numérique très actif». Qui se ressemble, s'assemble !

Le festival Les Ritournelles

Le festival *Les Ritournelles* avait lieu du 27 mars au 7 avril. 50 concerts ont été donnés par des musiciens professionnels devant notamment 90 classes des écoles élémentaires et maternelles. Ce festival est organisé chaque année par Marne et Gondoire pour faire découvrir la pratique musicale et les instruments aux enfants.



Élodie Dutot



Élodie Dutot



Élodie Dutot



Élodie Dutot



Cindy Bagrin



© Fred Menu

Fred Menu



Élodie Dutot

La sauce soja, une spécialité collégeoise

Installée depuis 2000 dans la zone d'activités des Portes de la forêt, A-TeX entend développer encore sa production de produits asiatiques sous la houlette de son nouveau dirigeant.

Stéphane Blanc est l'heureux propriétaire de l'importateur et producteur de produits alimentaires asiatiques A-TeX. Il y a deux mois et demi, cet ancien de la grande distribution a repris cette entreprise collégeoise. Lui qui a occupé des fonctions de développement de produits pendant 12 ans chez Carrefour puis 11 ans chez Picard Surgelés, a ainsi trouvé la perle rare pour se lancer dans l'entrepreneuriat : une société reconnue, aux clients solides, sur un marché porteur de l'agro-alimentaire, domaine qui le «passionne».

C'est en 1968 qu'un entrepreneur d'origine chinoise fonde A-TeX à Montreuil pour importer de la sauce soja et autres spécialités sucrées-salées aux ventes encore confidentielles en France. «C'était un visionnaire» estime avec une certaine admiration Stéphane Blanc, qui mesure l'ampleur prise par ce qui est devenu aujourd'hui un véritable marché : «il y a trois types de cuisines du monde : celles destinées à une communauté précise, celles «exotiques» destinées aux amateurs, et celles enfin qui s'adressent à tout le monde. On en est là aujourd'hui pour la cuisine asiatique : vous pouvez twister toute sorte de plat avec ses saveurs.»

Depuis son installation à Collégien où elle s'est déjà agrandie deux fois et compte désormais 20 salariés, A-TeX ne se contente



plus d'importer et conditionner des produits asiatiques mais en prépare certains elle-même, à commencer par la fameuse sauce soja. Le concentré de cette plante reste néanmoins importé du Japon : «Seuls eux savent le faire, on ne peut pas le reproduire. Mais le sucre est français par exemple, le verre des bouteilles aussi.»

Le conditionnement est une activité très importante de l'entreprise qui fournit plusieurs enseignes nationales de la grande distribution pour leurs marques distributeurs en France et en Europe. A-TeX continue à exercer en parallèle à la production une activité de négoce : «Les groupes de grande distribution nous fixent un cahier des charges, à nous d'élaborer le produit qui correspond exactement à ce qui est demandé.» C'est ainsi que les produits à base de riz, tels que les galettes, ont le vent en poupe pour leurs vertus nutritionnelles différentes et sans gluten. «C'est une alternative intéressante au blé», note Stéphane Blanc.

Ce-néopreneur relève le défi de diriger l'entreprise dans un contexte inflationnaire, après le départ en retraite du fils du fondateur, resté 40 ans à la tête de la société. Mais si A-TeX fait face à l'augmentation de certains coûts, en particulier ceux de l'énergie et du fret maritime, elle bénéficie aussi d'un report de consommation vers les marques

ACTEUR DU TERRITOIRE

distributeurs. Alors, la priorité du nouveau dirigeant est d'accroître la production. «Je recherche des renforts pour notre chaîne de production qui compte 14 opérateurs.» L'entreprise a pour cela des atouts à faire valoir: «l'intégration à une équipe expérimentée et des horaires de jour, sans travail de nuit ni le week-end.» Le recrutement est pour Stéphane Blanc, une manière «d'apporter (sa) pierre» au territoire qui accueille l'entreprise. «Je suis également ouvert à toute initiative avec d'autres entreprises mais je vous avoue

néanmoins que je n'ai pas eu le temps d'y réfléchir encore.»

Alors, laissons cet entrepreneur relever son nouveau défi, pour lequel le réseau Entreprendre Nord Seine-et-Marne lui a attribué un prêt d'honneur de 5 ans sans intérêts. «Quand vous investissez une bonne part de vos économies dans un projet, c'est un apport supplémentaire très appréciable.» Initiative Nord Seine-et-Marne est un organisme de soutien aux entreprises subventionné par Marne et Gondoire.

OÙ EST-CE ?

Dans quelle commune a été prise cette photo ?

Envoyez votre réponse à hebdo@marneetgondoire.fr ou par SMS au 06 86 66 36 32



A.-H. De Mollard



C. Dechaume - 01 avril 14:42

La photo a été prise à Thorigny-sur-Marne, le square en bord de Marne face à la Société nautique d'aviron de Lagny-sur-Marne.

Bravo Corinne. Sur cet espace, appelé la Grande prairie, la mairie a installé l'année dernière des structures de work-out, immédiatement adoptées par les habitants férus d'activité physique. *Félicitations également à Hervé Guise, Yves Bouquet et Pierre Guérand.*